

tous les deux sont des animaux (1), dit M. Schönerer. *Dans les affaires nationales, je ne puis me placer sur le terrain de l'égalité* (2). » Son lieutenant Iro est encore plus explicite : « Nous ne voulons point d'ordonnances sur les langues, point de compromis, point de division de la Bohême, mais une pleine reconnaissance de la prédominance des Allemands en Autriche (3). »

Cette prédominance, les Pangermanistes ne se contentent pas de l'avoir en fait, ils exigent que des signes extérieurs la manifestent. Dans le programme révisé le jour de la Pentecôte de 1900, la reconnaissance de l'allemand comme langue d'État de l'Autriche est inscrite parmi les principales revendications. La seule concession qui ait été faite consiste à dire : « Langue de communication (*Vermittelungssprache*) au lieu de langue d'État (*Staatssprache*). » Encore M. Schönerer proteste-t-il contre cette faiblesse. Or, si les Slaves, en raison de la prescription séculaire, peuvent admettre que l'allemand reste pratiquement la langue des administrations communes à tous les pays de la Cisleithanie, il leur est impossible de reconnaître cet idiome comme langue d'État par la simple raison qu'ils sont quinze millions dans le pays et les Allemands seulement neuf millions.

Des prétentions aussi excessives garantissent donc aux Prussophiles la possibilité de continuer indéfiniment l'agitation qui est leur raison d'être. « Nous ne permettrons pas que la paix existe en Autriche avant que la langue alle-

(1) V. la *Pensée slave* de Trieste, 17 mars 1900.

(2) « ... ich bekanntlich in nationalen Angelegenheiten nicht auf dem Standpunkte der Gleichheit stehen kann. » Cité par la *Politik* du 25 janvier 1900.

(3) « Wir wollen keine Sprachenverordnungen, keinen einseitigen « Ausgleich », keine Zweiteilung Böhmens — sondern eine volle Anerkennung der Vorherrschaft der Deutschen in Oesterreich, oder nach vollzogener Sonderstellung Galiziens eine friedliche Aenderung der Verfassung im Sinne der Angliederung der einstmaligen deutschen Bundesländer als Bundesstaat an das « Deutsche Reich. » V. *Unverfälschte Deutsche Worte*. 1^{er} janvier 1898.